

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
 SEANCE DU 15 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 avril, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme LECHEVALLIER), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Nadia AOUED (P. Mme POLEYN), Christophe GSELL (P. M. TISON), Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Pascale SEGAUD CASTEX (P. M. MESLE).

Absents non excusés : Paul BESOMBES.

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Gestion du personnel :

GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE – PROMOTION INTERNE – MODIFICATION DES EFFECTIFS AVEC CREATION/SUPPRESSION DE GRADES POUR NOMINATION SUITE A REUSSITE A CONCOURS

DEL20240415_10	Présents :	Pouvoirs :	Abstentions :	Suffrages exprimés :	Pour :	Contre :
----------------	------------	------------	---------------	----------------------	--------	----------

Rapporteur : Le Maire – VU en CST du 5/04/2024 et en C° finances du 11/04/2024

Lauréats de concours, un agent du service Communication et un agent du Pôle évènementiel, sports, vie associative, fêtes et cérémonies de la commune sont inscrits respectivement sur liste d'aptitude du grade de Rédacteur principal de 2^{ème} classe et de Rédacteur (Catégorie B) ; ils sollicitent une intégration dans ces grades en adéquations avec leurs fonctions.

Ainsi, après avis favorable du CST, lu et entendu l'exposé, et après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité**, de modifier les postes comme suit à compter du 1^{er} mai 2024 :

Code int.	Poste /SERVICE	Création au 01/05/2024		Grade à supprimer	
		Grade	Base horaire	Grade	Base horaire
COMM1	Resp. Service / SERVICE COMMUNICATION	Rédacteur ppal 2 ^e classe	35/35 ^e	Rédacteur	35/35 ^e

Code int.	Poste /SERVICE	Création au 01/05/2024		Grade à supprimer au terme de la période de stage	
		Grade	Base horaire	Grade	Base horaire
	Assistante de Pôle / POLE EVENEMENTIEL-SPORTS-ASSOC	Rédacteur	35/35 ^e	Adjoint administratif ppal 2 ^e classe	35/35 ^e

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL

Transmis en préfecture le
 Affiché/notifié le
 Certifié exécutoire.